

## **Les collectivités territoriales vont trinquer**

**Le métro du grand Paris risque d'être un simple rêve pour les parisiens et les "banlieusards" qui pourront continuer à galérer dans les transports.**

**Austérité et Union Européenne obligent mais la colère continue à monter !**

Les collectivités territoriales qui sont à l'origine de plus de 70% des investissements publics qui génèrent de l'emploi, sont inquiètes.

La « règle d'or » s'appliquera directement et indirectement, déjà l'État annonce un gel des dotations globales de Fonctionnement et bloque des crédits comme ceux qui devaient aller au métro grand Paris . L'État commence à appliquer le traité que la majorité PS, sauf surprise va ratifier par son vote.

Rappelons que ce traité met sous tutelle le parlement français et, comme l'expliquent les sénateurs communistes, « prévoit pour la première fois des mécanismes de sanctions automatiques et un droit de saisine, État contre État, de la Cour de Justice de l'union européenne à l'encontre des « mauvais élèves » de l'austérité. »

**Venons en à la décision de blocage des crédits d'État pour le métro grand Paris**

Alors qu'un accord avait été conclu entre les représentants de l'État et ceux de la Région Ile de France le 26 janvier 2010 pour le chantier de transport en commun attendu par de très nombreux franciliens ; Alors qu'il s'agissait de créer de nouvelles liaisons indispensables permettant de désenclaver des villes de la banlieue et améliorer le transport des travailleurs et de leurs familles ; Le gouvernement n'a pas inscrit le moindre milliard de dotation dans le cadre de son budget pluriannuel de la période 2013-2016.

Comme l'explique clairement l'ANECR (l'Association Nationale des Lus Communistes et Républicains : « *Ce métro est une urgence aussi pour la relance de l'emploi et la croissance de la région capitale et de l'ensemble du territoire. Se priver de cet outil de développement économique sous prétexte de rigueur budgétaire c'est prendre un risque sérieux de récession. On ne nous rassure pas avec les quelques paroles ministérielles assurant que le projet serait maintenu, mais qu'on verrait en janvier un plan d'actualisation, des financements... [Le métro du Grand Paris Express est déterminant pour l'avenir des territoires et des habitants.](#)*

*Tous les débats sur les schémas de développement territorial, avec l'État sur le schéma de développement régional d'Île de France, sur la réforme territoriale, la métropole, n'ont plus aucun sens sans ce projet concret qui est devenu [l'objectif commun des Franciliens.](#)*

*Par ailleurs, des impôts additionnels sont déjà payés par les familles et les entreprises pour le métro Grand Paris Express : 500 millions par an sont collectés. Il serait inadmissible de les affecter à un autre usage.... »*

Le président du Conseil Général du Val de Marne et de nombreux maires et élus de toutes tendances se mobilisent pour que les promesses soient tenues et que les financements d'État soient prévus... Ici ce sont les élus d'Île de France qui se mobilisent et là dans de nombreux départements, des élus qui commencent à juste titre de s'apercevoir que l'application du traité européen aura des conséquences désastreuses pour les finances territoriales.

En bout de chaîne, c'est la population la plus en difficulté qui trinquera le plus. Pour prendre un exemple parmi beaucoup d'autres, En Aveyron, ce sont mille emplois du BTP qui sont perdus.

Jean-François Chalot

## LE FINANCEMENT DU RÉSEAU DU GRAND PARIS EXPRESS INQUIÈTE LES ÉLUS DE PARIS MÉTROPOLÉ

04/10/2012 Directgestion.com

A la lecture du projet de loi de finances pour 2013, de nombreux élus d'Ile-de-France ont exprimé leur inquiétude de ne pas trouver, dans le budget triennal accompagnant ce projet de loi, la première dotation de l'Etat au financement du réseau du Grand Paris Express.

Cette inscription était pourtant e occasion de mener au Parlement, un débat permettant, à partir de l'effort déjà consenti par l'ensemble des Franciliens (ménages, entreprises, collectivités), de conforter l'engagement de la Nation pour le développement durable et équilibré de sa région capitale.

Aussi, au-delà du montant, au-delà même du support qui porterait son inscription, les élus de Paris Métropole attendaient que le Gouvernement réaffirme l'engagement de l'Etat aux côtés de tous les élus de la métropole-capitale pour la réalisation du réseau de transports, colonne vertébrale du développement durable de nos territoires pour les trente années à venir.

A cet égard Paris Métropole prend acte avec la plus grande attention des éléments communiqués par Cécile Duflot, Ministre de l'égalité des territoires et du logement, en charge du Grand Paris, qui sont en partie rassurants. La Ministre indique en effet que « les engagements de l'Etat seront tenus, précisés et financés ».

Les études progressant, les acquisitions foncières devenant réalité, il est effectivement nécessaire de faire un point précis sur les coûts à venir pour réaliser le réseau et de donner des calendriers de réalisation. Un plan de financement doit donc être établi qui devrait en particulier faire apparaître clairement la dotation que l'Etat apportera à la Société du Grand Paris. La Ministre annonce la finalisation de ce plan pour le début de l'année 2013. Il ne faudrait cependant pas que les réflexions en cours conduisent à enrayer la concertation qui démarre avec les habitants sur ce projet structurant, ni à rallonger l'échéancier pour la réalisation du tronçon Pont de Sèvres – Noisy le Grand.

Les élus de Paris Métropole souhaitent que le projet de plan de financement, qui permettra d'actualiser le protocole d'accord Etat-Région du 26 janvier 2011, soit communiqué dans les meilleurs délais, de manière à pouvoir tenir compte du point de vue des collectivités et à réunir les conditions de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs. Il devra présenter clairement les opérations retenues, leur calendrier de réalisation et les financements à mobiliser par chacun des acteurs et le rythme des versements. Il donnera ainsi formellement corps aux engagements des uns et des autres.

Rappelons que le calendrier concernant la mise en service du réseau conditionne directement celui de réalisation des opérations de logements, d'équipements et de développement économique des acteurs privés et publics et impacte de manière déterminante la faisabilité des contrats de développement territorial qui doivent être signés entre l'Etat et les collectivités territoriales.

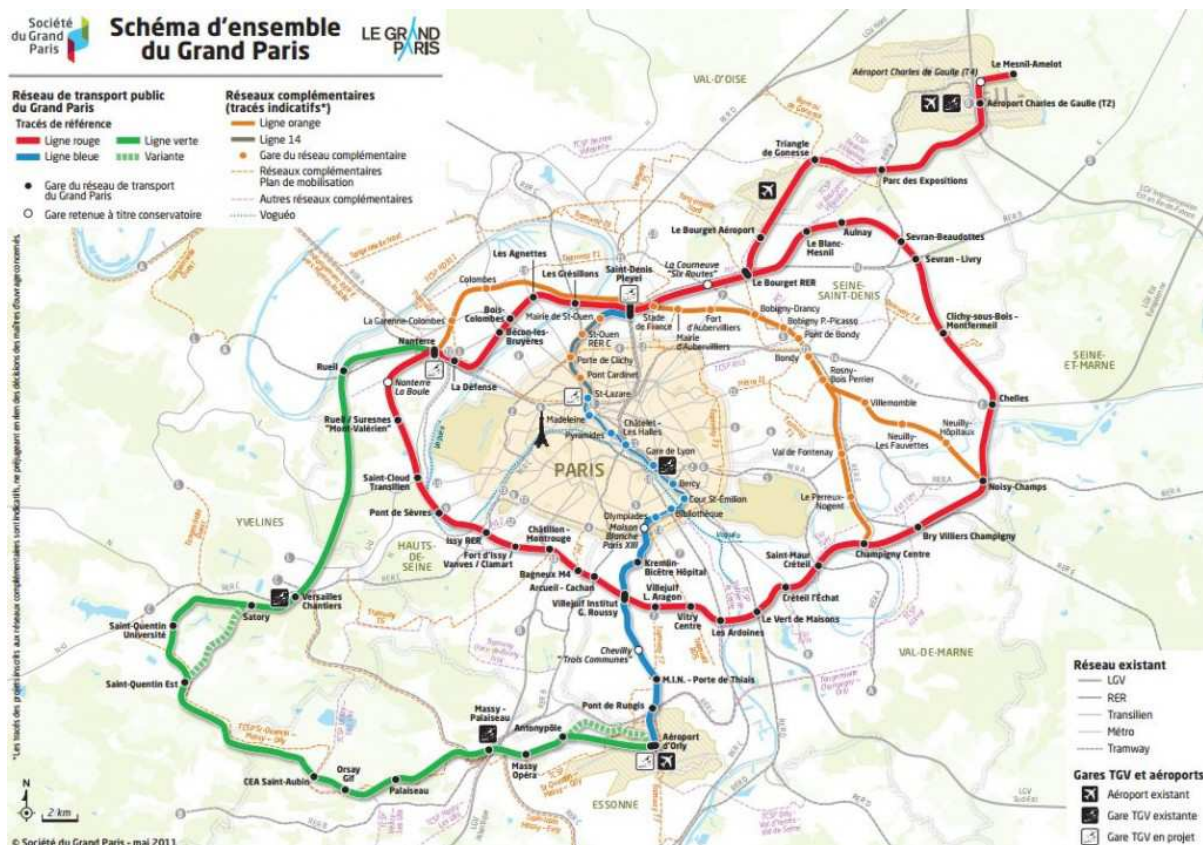
La crédibilité de la réalisation du réseau du Grand Paris Express dans sa dynamique d'ensemble est conditionnée par l'engagement financier de l'Etat. L'ensemble des acteurs qui travaillent à construire la métropole-capitale, au bénéfice de ses territoires et du rayonnement du pays, ont besoin de pouvoir compter sur cette réalisation.

# Le Grand Paris Express devra serrer sa ceinture

Publié le 2 octobre 2012 par C.Dubois Nogent Citoyen

Dans la série d'arbitrages qui ont corseté le projet de loi de finances 2013-2015, la Société du Grand Paris (SGP), maître d'œuvre du projet de métro périphérique Grand Paris Express, fait partie des instances mises au régime, privée de la dotation spéciale qui était prévue – mais non financée – pour porter le nouveau réseau de transport public.

Le projet de transport public du Grand Paris Express, une double boucle périphérique destinée à désenclaver la banlieue vis-à-vis d'elle-même, repose pour sa partie principale (lignes rouges et bleues) sur le financement de la Société du Grand Paris (pour la phase d'investissement), et pour sa phase complémentaire (les lignes oranges particulièrement stratégiques pour la banlieue Est) sur celui de la région (via le STIF, Syndicat des transports d'Ile de France).



Le coût de la phase principale a été budgété à environ 20 milliards d'euros, financé pour un peu plus de la moitié par un grand emprunt, pour un quart par des recettes fiscales propres (qui dégagent environ 400 à 500 millions d'euros par an) et pour un peu moins d'un quart par une dotation de l'Etat en capital, destinée à assurer la contraction de l'emprunt. Cette dotation de l'Etat devait initialement se monter à 4 milliards d'euros, avec un premier milliard versé en 2013. Mais cette dépense initiale n'a pas été retenue dans le projet de loi présenté ces jours-ci, au grand dam des élus de banlieue de tous bords qui s'échinent depuis plusieurs années à faire avancer le projet et sont confrontés au quotidien à l'exaspération des extramuros.

Dans l'immédiat, cette décision ne remet certes pas en cause le projet car la SGP a suffisamment mis de côté avec ses ressources fiscales pour financer les premiers travaux d'études préalables. Mais cette coupe lui ôte son caractère prioritaire et c'est bien cette temporisation qui inquiète les élus.

Dans un communiqué publié mardi 2 octobre, le président du Conseil général du Val de Marne, Christian Favier, a qualifié cette suppression de ligne budgétaire de triple mauvais coup : «*Mauvais coup d'abord porté à tous les franciliens qui vivent en banlieue les difficultés de transport au quotidien et veulent disposer de moyens de déplacement modernes, efficaces et rapides. Mauvais coup également contre un projet indispensable, le métro*

*du Grand Paris Express, qui fait l'unanimité et a fait l'objet d'un accord formel le 26 janvier 2011 entre l'Etat, la Région et tous les départements d'Ile-de-France. Mauvais coup enfin pour le développement, l'emploi et la croissance de la région capitale et de l'ensemble du territoire.»*

Le budget n'est pas encore voté. Et en attendant, se poursuivent les réunions préalables à l'enquête publique concernant la première phase du projet, la réalisation de la ligne rouge sud entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs (qui reprend dans le Val de Marne le tracé d'Orbival).

## **Grand Paris Express : Cécile Duflot peine à rassurer**

Publié le 3 octobre 2012 par C.Dubois Nogent Citoyen

**Pas de panique, le Grand Paris Express n'a pas besoin de son milliard d'euros dans l'immédiat pour démarrer... Ministre de l'égalité des territoires en charge notamment du Grand Paris, Cécile Duflot a tenté de rassurer les élus franciliens vent debout contre la disparition de la dotation budgétaire destinée à initier le financement de la future double boucle périphérique de transport public francilien. (voir article d'hier à ce sujet) « *La société du Grand Paris est dotée de ses propres ressources. Elle a les moyens d'engager les enquêtes publiques mais aussi les premiers travaux qui devront être engagés* », a ainsi indiqué la ministre écologiste.**

Une assurance attendue des élus mais qui n'a pas suffi à totalement rasséréner. D'autant qu'elle a ajouté qu'il y avait parallèlement *un travail de séquençage et de priorisation du projet en cours*, un rapport devant lui être remis à la fin de l'automne. Du côté de l'UMP, une pétition a été lancée par des élus et parlementaires « contre l'abandon du projet de Grand Paris », réclamant au cas où le réseau en se ferait pas, que soient remboursées les 311 millions d'euros de taxes payées par les entreprises franciliennes pour contribuer à son financement. Parmi les premiers signataires, figurent le sénateur Christian Cambon et le député Michel Herbillon.

Côté PS, Luc Carvounas, sénateur-maire socialiste d'Alfortville et patron de la section PS du Val de marne, a publié un communiqué pour s'étonner de cette suppression de la dotation prévue d'un milliard d'euros et regretté que les élus franciliens n'aient pas été concertés avant cette décision alors que la ministre avait elle-même rappelé lors de sa prise de fonction que la concertation était nécessaire sur ce sujet. « *Cette mesure ne va pas dans le bon sens. Non seulement elle risque de freiner le développement économique de la région capitale (notamment en matière de marchés publics) – ce qui est mauvais signe pour un retour rapide à la croissance – mais de surcroît, cette décision fait fi des nombreuses difficultés que rencontrent les franciliens dans les transports chaque jour. Car ce milliard de dotation en moins remet clairement en cause la réalisation rapide et concrète du métro du Grand Paris Express* », développe l'élu val de marnais.

Hier, c'est le président du Conseil général, Christian Favier, qui avait réagi à l'annonce de la nouvelle. Voir l'article « Le Grand Paris Express devra serrer sa ceinture » ci dessus.